



Audience avec la ministre de l'Éducation Nationale du 18 janvier 2024

La FNEC FP-FO a été reçue en audience par la ministre de l'Éducation nationale le jeudi 18 janvier 2024. La délégation a rappelé qu'au-delà de la polémique déclenchée par les propos inacceptables de la ministre, les problèmes produits par les politiques de ses prédécesseurs demeurent.

Inclusion systématique et forcée

De l'aveu du ministre Attal lui-même, 23 000 élèves en situation de handicap n'ont pas de place en établissement spécialisé : c'est le bilan de l'inclusion systématique et forcée, que nous combattons. Le 25 janvier, avec les fédérations des services publics et de santé, de l'administration générale de l'Etat, de l'action sociale et la présence du secrétaire général de la Confédération FO Frédéric Souillot, la FNEC FP-FO appelle les personnels de toute la France à la grève et à manifester à Paris au ministère pour la défense de l'enseignement spécialisé et adapté, les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, un statut et un vrai salaire pour les AESH, le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive, des PIAL et des PAS.

La ministre demande des précisions sur nos revendications et indique qu'elle est favorable à recevoir une délégation le 25 janvier.

Laïcité

La défense de l'École publique est au cœur des mandats de notre Confédération. FO ne partage pas la conception du président Macron sur « les 2 Ecoles » : pour nous la seule École de la République, c'est l'École publique. Nous sommes pour l'abrogation de toutes les lois anti laïques : de la loi Debré à la loi Blanquer en passant par la loi Jospin. Fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'École privé !

Postes

Les mesures annoncées par le ministre Attal ne peuvent nous satisfaire. 650 postes sont toujours supprimés dans le 1^{er} degré. Les demi-classes en mathématiques et français pour les élèves en difficultés de 6^{ème} et 5^{ème} ne sont pas alimentées par des créations de postes. Vous indiquez 2300 postes à cet effet (dont 1500 récupérés par la suppression de la technologie en 6^{ème} que nous refusons) mais selon nos calculs, il en faudrait 6000. Nous refusons que le nombre d'élèves par classe dans les autres niveaux explosent, que les demi-groupes en sciences ou langue par exemple soient remis en cause, que les collègues soient soumis à des pressions pour prendre des heures supplémentaires ou des Pactes... Nous refusons le chaos qui se prépare.

La ministre indique qu'il n'y aura aucune remise en cause des fonctionnements existants. La FNEC FP-FO demande que toutes les audiences qui seront demandées par les personnels soient accordées pour pouvoir satisfaire leurs revendications.

Salaires

Dans ce contexte d'explosion de l'inflation, la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications urgentes : augmentation immédiate et indiciaire pour tous les personnels de 10 % et ouverture de négociations pour rattraper les 28,6 % de pouvoir d'achat perdu depuis 2000. Le Pacte est rejeté par les personnels. Il doit être abandonné et la totalité de l'enveloppe budgétaire doit être utilisée pour revaloriser tous les personnels. Le projet de loi de finances prévoit une augmentation pour les personnels infirmiers mais quid des assistants sociaux et des médecins ?

La ministre précise que ces discussions auront lieu prochainement et que tous les sujets pourront être traités.

Voie professionnelle

La FNEC FP-FO réaffirme son exigence de retrait de la réforme de la voie professionnelle qui supprime notamment 170 heures de classes pour les élèves et introduit une segmentation très dangereuse entre « insertion » et poursuite d'étude. FO refuse le plan social qui se prépare pour les filières dites « non insérantes ». Au CSE du 8 janvier 2024, il n'y a eu aucune voix pour cette réforme : elle doit être retirée.

Réquisition des personnels pendant la période des JO

Les réformes et restructurations successives menées à un rythme effréné, imposées aux personnels Jeunesse et Sports et à leurs services, ont étioilé chaque fois un peu plus les politiques publiques d'éducation populaire. La FNEC FP-FO rappelle sa revendication de retour à un ministère de plein exercice pour jeunesse et sports. Nous refusons la possible remise en cause des droits (en particulier à congé) et des missions pour certains personnels administratifs et jeunesse et sport à cause des JO. Nous avons porté des demandes au ministère et devons être à nouveau reçus.

La ministre indique que l'audience demandée sera accordée.

Personnels d'encadrement

La FNEC FP-FO se félicite de l'inscription à l'ordre du jour de la formation spécialisée de la question des personnels de direction qui a permis de constater la dégradation de leurs conditions de travail et d'émettre 8 avis précis. Nous demandons maintenant d'obtenir satisfaction sur ces demandes, en particulier aux créations de postes nécessaires pour pallier les absences dans les équipes de direction.

En conclusion

La FNEC FP-FO a rappelé que la défense de l'École publique, d'une école qui instruit et qui délivre des qualifications, suppose l'arrêt des suppressions de postes et le recrutement de personnels sous statut au niveau BAC+3 pour les enseignants, l'augmentation des salaires, le rétablissement du Baccalauréat national, l'abrogation de Parcoursup, l'abandon du SNU, de la logique du tout apprentissage, ainsi que l'arrêt de la territorialisation.

La ministre a pris note pendant presque deux heures de l'ensemble de notre cahier revendicatif.